

**CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS AUX ÉCOLES DE MANAGEMENT
(CNAEM)
(ENCG / ESI)**

FILIERE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE
OPTION SCIENTIFIQUE

Éléments de correction : Analyse de documents

Sujet : Les firmes transnationales actrices majeures de la mondialisation.

Consignes : En confrontant les informations présentes dans les documents, vous montrerez que les FTN sont des acteurs majeurs de la mondialisation par leurs stratégies employées, leurs flux générés et leurs débats occasionnés. Puis vous présenterez les limites de ces documents par rapport au sujet posé.

PLAN TYPE :

Introduction :

- + **Présentation des documents.**
- + **Annonce de la problématique.**

I°) Les stratégies mises en place par les FTN.

Mise en place de la stratégie de la NDIT.

Mise en place d'une stratégie d'accès à de nouveaux marchés par les centres de production ou les fastfoods (par exemple).

Limites des documents : Choix de deux FTN difficile de généraliser.

II°) Les flux générés par les FTN.

Flux de produits finis.

Flux financiers vers paradis fiscaux.

Limites des documents : présence sans doute d'autres flux / flux immatériels décisionnels ou d'informations / flux matériels de matières premières et pièces détachées / flux de personnes.

II°) Les débats occasionnés par les FTN.

Débats : lancés par les altermondialistes et les organisations de la société civile à propos des ouvriers et de l'environnement et plus ou moins contrebalancés par les FTN.

Limites des documents : Pas de précisions sur les organisations qui se lancent dans les critiques, pas de détails sur les reproches mais plus sur les effets positifs (= parti pris du texte).

Conclusion :

Bilan répondant à la ou aux problématiques.

Respect de la méthode : Rédaction / présentation

Eléments de connaissances pour nourrir le plan :

les firmes transnationales et leurs sous-traitants.

■ **Les firmes transnationales (FTN)** appelées aussi firmes multinationales (FMN) sont les acteurs principaux de la mondialisation économique (Etude de cas).

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de très grandes entreprises disposant de nombreuses filiales dans le monde et dont la majorité des productions est localisée hors du pays où se situe le siège social.

■ Que des firmes soient présentes dans différents pays n'est pas nouveau. Aux XIV^e et XV^e siècles, les Médicis ont installé leurs établissements bancaires dans plusieurs royaumes de la chrétienté. Au XVIII^e siècle, les compagnies de commerce anglaises, hollandaises ou françaises possèdent des comptoirs commerciaux dans divers continents. Mais jusqu'à la fin de la 2^{de} Guerre mondiale, ce phénomène reste assez limité. Avec l'ouverture progressive des frontières et la révolution des transports et des communications des années 1970, le nombre de FTN est démultiplié. En 1990, il était recensé 37 000 FTN dans le monde ; 80 000 FTN en 2012.

En effet le nombre des FTN s'est principalement accru après la Seconde Guerre mondiale. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les FTN sont surtout américaines. Puis, dans les années 1960 / 1970, les FTN commencent à se développer dans les pays européens et au Japon. Enfin, aujourd'hui, les FTN, commencent à faire leur apparition dans les pays en voie de développement.

■ Ainsi, en 2011, on compte plus de 82 000 FTN dans le monde. Leurs activités concernent tous les secteurs économiques : pétrole (Shell, Exxon), agroalimentaire (Nestlé), automobile (Toyota, GM), grande distribution (Wal-Mart, Carrefour)... mais 7 des 10 premières sont dans le pétrole... Avec leurs filiales (810 000 au total... employant 77 millions de personnes – 4% de la main d'œuvre mondiale), les FTN assurent près des 2/3 des échanges mondiaux et représentent le quart du PIB mondial et le tiers de la production mondiale.

Comment se répartissent les 500 premières FTN dans le monde ? Et comment évolue cette répartition entre 2005 et 2013 ?

81 % de ces FTN appartiennent aux pays des Nord – 19 % de ces FTN appartiennent aux pays des Suds. Mais dans ces pays des Suds, leur nombre progresse très vite (+ 61 % entre 2006 et 2012) contrairement aux pays de la Triade (et des Nord en général) qui voient leur nombre baisser...

Sur les 100 premières FTN dans le monde : 57 sont américaines, 28 européennes et 7 japonaises.

Sur les 10 premières FTN dans le monde : 4 sont américaines, 3 européennes, 2 chinoises et 1 japonaise.

Quelles remarques peut-on faire sur la puissance de ces FTN dans le monde ?

La puissance de ces FTN est impressionnante ; le chiffre d'affaire de certaines est supérieur au PIB de certains Etats (Exxon Mobil serait le « 26^{ème} PIB (pays) du monde »...).

■ Les FTN suivent des stratégies d'implantations mondiales (Etude de cas) (et elles sont à l'origine de la **Nouvelle Division Internationale du Travail**). En général, les activités de décision, de recherche et de développement se concentrent dans leur pays d'origine, tandis que les activités de fabrication et d'assemblage sont souvent délocalisées. Le tout entraînant donc de nombreux flux entre les FTN, les filiales et les sous-traitants : flux de personnes – flux de biens – flux d'informations – flux de capitaux...elles exploitent donc les écarts entre conditions de production et de commercialisation qui existent d'un pays à l'autre.

Éléments de correction : SUJET

Une aire essentielle de relation de l'UE : la Méditerranée.

■ L'espace Méditerranéen correspond à l'ensemble des Etats baignés par la mer Méditerranée ; du détroit de Gibraltar au détroit du Bosphore.

■ De la plus Haute Antiquité jusqu'à la période coloniale, l'espace Méditerranéen a été un lieu d'échanges commerciaux et de brassage culturel entre différentes civilisations. Mais, aujourd'hui, la Méditerranée apparaît plutôt comme l'un des espaces où les inégalités Nord / Sud sont les plus marquées. Ainsi, la Méditerranée sépare une rive Nord composée d'Etats plutôt développés (exception faite de quelques pays situés dans le Nord-Est du bassin Méditerranéen) et une rive Sud composée d'Etats plutôt en voie de développement (exception faite là encore de quelques pays). Et naturellement, toutes ces disparités sont à l'origine de nombreux flux entre les différentes rives de la Méditerranée : flux humains – flux économiques – flux financiers.

■ Enfin, il ne faut pas oublier que tous ces contrastes, flux et contacts créent des tensions dans certains lieux ou territoires. Mais ils encouragent aussi une coopération de plus en plus importante entre l'Union Européenne et les autres pays de la région pour assurer la sécurité et la stabilité d'une Zone de plus en plus marquée par les conflits sur ces rives Sud et orientales.

A) L'espace méditerranéen : une zone de fracture, d'inégalités et de clivages.

Un espace aux inégalités démographiques très fortes.

■ Depuis une trentaine d'années, les dynamiques démographiques sont très différentes entre les deux rives de la Méditerranée.

Les pays de la rive Nord – Ouest de la Méditerranée ont une démographie de pays développés. Ces pays ont un taux de natalité bas (moins de 13 pour mille), un taux de mortalité bas (aux alentours de 10 mille), et donc un taux d'accroissement naturel relativement bas. Ainsi, sur le dernier demi-siècle, la population des régions du Nord Occidental n'a augmenté que de 30 %. Dans ces pays, l'indice de fécondité est faible (souvent inférieur à 1,9 enfant / femme – 1,3 enfants par femme en Italie...). Cependant, l'espérance de vie y est forte, et continue à augmenter. Ainsi, on y assiste à un vieillissement de la population (cf. tous les problèmes que cela peut poser : retraite, santé...).

Les Pays du Sud et de l'Est Méditerranéen (PSEM) ont, par contre, une démographie de pays en voie de développement. Ces pays ont un taux de natalité assez élevé (plus de 14 pour mille – 39 pour mille pour les pays à la natalité la plus élevée), un taux de mortalité bas (aux alentours de 10 mille), et donc un taux d'accroissement naturel relativement

élevé. Ainsi, sur le dernier demi-siècle, la population des PSEM a augmenté de 150 %. Dans ces pays, l'indice de fécondité est fort (souvent supérieur à 2,1 enfants / femme – 3,5 enfants par femme en Egypte...). Cependant, l'espérance de vie n'y est pas aussi forte que dans les pays du Nord-Ouest, malgré une augmentation continue au cours de ces dernières années. Ainsi, la population y est relativement jeune (cf. Syrie = 45 % de la population a moins de 15 ans / Maghreb = 30 % de la population a moins de 15 ans – cf. tous les problèmes que cela peut poser : emploi, scolarisation, logement...).

Un espace aux inégalités de richesse.

■ L'espace Méditerranéen présente d'importantes inégalités de richesses surtout entre les pays du Nord-Ouest et les PSEM.

■ D'une manière générale :

→ Les pays du Nord-Ouest accueillent environ 45 % de la population de l'espace Méditerranéen, mais produisent 86 % des richesses de cet ensemble.

→ Les PSEM accueillent environ 55 % de la population de l'espace Méditerranéen, mais ne produisent que 14 % des richesses de cet ensemble.

■ D'une manière plus précise :

→ Les pays du Nord-Ouest font figure de pays très riches avec un PIB / hbt supérieur à 20 000 dollars.

→ Les PSEM font figure de pays pauvres avec un PIB / hbt inférieur à 10 000 dollars. Ainsi, le revenu réel par habitant varie dans un rapport de 1 à 5 entre les pays du Nord, et ceux du Sud et de l'Est...

■ Mais, comme toujours ce constat doit être nuancé :

— Ainsi, dans les Etats du Nord-Ouest, la région des Balkans (Grèce, Slovaquie...) dispose tout de même d'un PIB / hbt encore faible.

— Ainsi, dans les Etats du Sud et de l'Est, Israël (agriculture commerciale), la Libye (pétrole), la Turquie (industries) et le Liban (commerce) disposent d'un PIB / hbt plutôt moyen.

Donc :

■ Les Etats favorisés regroupent l'Union Européenne et Israël. « **Centre de l'espace Méditerranéen** »

■ Les Etats défavorisés se trouvent sur les rives Sud et Est et dans les Balkans. « **Périphéries intégrées et / ou en voie d'intégration de l'espace Méditerranéen** »

Un espace aux inégalités de développement.

■ L'espace Méditerranéen présente d'importantes inégalités de développement surtout entre les pays du Nord-Ouest et les PSEM.

■ Ainsi on assiste à d'importantes inégalités dans :

→ L'Indice de Développement Humain : d'une manière générale les pays du Nord-Ouest ont un IDH très largement supérieur à 0,8, alors que les PSEM ont un IDH inférieur à 0,7. On estime même que la moitié des PSEM sont placés après le 50^{ème} rang mondial (cf. Algérie : 107^{ème} rang mondial pour l'IDH, Egypte : 120^{ème}, Maroc 126^{ème} ...).

→ Le niveau d'instruction : d'une manière générale, dans les pays du Nord-Ouest, le taux d'analphabète est inférieur à 5 %, alors que dans les PSEM, il dépasse les 20%.

→ L'espérance de vie : d'une manière générale, les pays du Nord-Ouest ont une espérance de vie qui avoisine les 75 ans, alors qu'elle ne dépasse guère les 65 ans dans les PSEM.

→ L'accès à l'eau potable : d'une manière générale, dans les pays du Nord-Ouest, moins de 5 % de la population n'a pas accès à l'eau potable, alors que dans les PSEM, on dépasse largement 15 % (28 % en Libye – 20 % en Algérie, au Maroc, en Egypte et en Turquie).

Un espace de tensions.

- La zone géopolitique de la Méditerranée est, dans le monde, parmi celles où les conflits sont les plus nombreux aujourd'hui proportionnellement à sa dimension.
- On note plusieurs types de tensions et rivalités :
 - 1- Des tensions politiques entre minorités et ethnies : cf. dans les années 1990 en Yougoslavie et dans les Balkans en général (sauf en Grèce et en Albanie) – cf. depuis les années 1950 entre les juifs et les Palestiniens...cf depuis 2011 le conflit syrien avec les Kurdes et les Chrétiens d'Orient.
 - 2- Des tensions politiques pour des limites de frontières : cf. Chypre entre la Grèce et la Turquie – cf. au Moyen-Orient entre Israël et la Palestine...
 - 3- Des tensions politiques à propos d'indépendances : cf. en Lombardie – cf. en Catalogne – cf. en Corse – cf. en Kabylie...
 - 4- Des tensions économiques à propos de l'eau : cf. entre les pays traversés par un même fleuve au Moyen-Orient – cf. les conflits d'usages entre les différents acteurs d'un même pays ; un peu partout autour du bassin Méditerranéen...
 - 5- Les tensions nées « des printemps arabes » : Egypte, Lybie, Tunisie et Syrie (théâtre d'une guerre civile -220.000 morts/février 2015, étendue dans les faits ou menaçant directement les Etats voisins (Turquie, Liban, Jordanie, Irak, Liban, Iran).

B) L'espace Méditerranéen : une interface active, trait d'union Nord / Sud.

Les flux migratoires économiques et politiques.

■ Le bassin Méditerranéen est un grand bassin de migrations internationales. Dans ce bassin, les principaux flux existants s'effectuent depuis les pays du Sud et de l'Est, vers les pays du Nord. Naturellement, ce sont les inégalités politiques, économiques, sociales et culturelles qui expliquent la présence de tels flux. On assiste donc à des flux de migrants économiques (exemple de Libye vers l'Italie...) ou de migrants politiques (exemple de palestiniens vers la France...).

NB : On accueille surtout les travailleurs dont on a réellement besoin (métiers qui ne trouvent pas preneurs de la part des européens), et les migrants pour regroupement familial.

■ Les flux migratoires entre pays européens (développés) sont relativement faibles, et nettement moins importants qu'il y a une vingtaine d'années.

■ Les flux migratoires entre pays du Sud et de l'Est (en voie de développement) sont relativement faibles. On note juste le fait que :

→ La Libye accueille quelques travailleurs tunisiens et égyptiens, en raison de son développement lié à l'exploitation pétrolière.

→ Le Moyen Orient accueille quelques travailleurs et réfugiés politiques venus d'Egypte en particulier.

- Les flux migratoires entre les pays du Sud et de l'Est du bassin Méditerranéen et ceux du Nord du bassin Méditerranéen sont relativement nombreux.

Les flux touristiques.

■ Le bassin Méditerranéen est un grand bassin touristique ; c'est la première destination touristique du monde – c'est le deuxième espace de croisière après les Caraïbes. Chaque année, la région accueille près de 200 millions de touristes internationaux. Ceci représente 40 % des arrivées internationales, 30 % des recettes touristiques mondiales et 5 millions d'emplois... (sans tenir compte de tous les touristes nationaux).

■ Ce poids provient : des progrès du niveau de vie - des progrès des temps libres - de la modernisation des moyens de transports et d'hébergements - de l'existence de paysages mondiaux très variés - de l'existence d'un patrimoine culturel mondial grandiose.

■ La région vit d'un tourisme diversifié : tourisme balnéaire (70 %), tourisme culturel, tourisme vert...

■ En Méditerranée, tous les pays situés sur la rive Nord accueillent des touristes ; en particulier la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie (tourisme avant tout balnéaire et de manière plus secondaire culturel). Par contre, sur la rive Sud et Est peu de pays accueillent des touristes (problèmes politiques, d'insécurité ou de manque d'infrastructures touristiques). Parmi les plus importants, il y a la Tunisie, l'Égypte, le Maroc et Israël (tourisme avant tout balnéaire et de manière plus secondaire culturel).

En Méditerranée, seuls les pays de la rive Nord émettent des touristes ; en particulier la France, l'Espagne ou l'Italie. Par contre, sur la rive Sud et Est, mis à part Israël, aucun pays n'émet de touristes...

Ainsi, les principaux flux touristes entre pays de la région s'effectuent entre pays du Nord et / ou de pays du Nord à pays du Sud et de l'Est. Par exemple, en raison de prix avantageux, de nombreux Français partent régulièrement au Maroc et en Tunisie...

NB : Le développement du tourisme dans le bassin Méditerranéen permet de créer quelques emplois directs ou indirects et permet de rapporter de nombreux capitaux aux pays qui reçoivent...

Les flux de marchandises.

■ Les échanges économiques dans le bassin Méditerranéen ont beaucoup augmenté au cours de ces dernières années. Cependant, cet accroissement se fait à un rythme moindre par rapport à celui des échanges mondiaux.

■ Les échanges au sein de l'espace Méditerranéen reflètent l'inégale puissance économique des Etats.

Cela se traduit dans :

- 1- Le volume des échanges : Les pays rattachés à l'Union Européenne exportent 6 fois plus en volume que les autres pays du bassin Méditerranéen (PSEM en particulier).
- 2- La valeur des échanges : Les pays développés de l'espace Méditerranéen (y compris Israël) exportent 11 fois plus en valeur que les autres pays du bassin Méditerranéen.
- 3- La nature des produits échangés : Les pays du Nord exportent vers les pays du Sud et de l'Est des céréales, des produits agroalimentaires et des biens manufacturés à haute valeur ajoutée. Les pays du Nord importent des pays du Sud et de l'Est des produits bruts (hydrocarbures – produits miniers – fruits – légumes...), et certains produits manufacturés (textiles...) à faible valeur ajoutée. Par exemples, l'Algérie et la Libye réalisent 90 % de leurs exportations avec le pétrole ; pétrole à destination des pays du Nord du bassin Méditerranéen (= Etats très dépendants vis-à-vis des pays du Nord). Les échanges sont donc très inégaux entre le Nord, le Sud et l'Est du bassin Méditerranéen. Ainsi, on assiste à une détérioration des termes de l'échange. Naturellement, les trafics

maritimes suivent la même dissymétrie. De ce fait, les ports à plus grands trafics se situent sur la rive Nord de la Méditerranée, et les ports à plus faibles trafics se situent sur la rive Sud et Est de la Méditerranée...

- 4- Une forte polarisation géographique des flux de marchandises en provenance et / où à destination des pays en développement de la Méditerranée. C'est-à-dire qu'à l'exception d'Israël, tous les PSEM réalisent la majorité de leurs échanges avec les pays de l'Union Européenne ; ils sont donc très dépendants de ces pays du Nord pour leurs exportations. Par exemples, le Maghreb, la Libye et la Turquie réalisent plus de 50 % de leur commerce avec l'Europe...

NB : Le commerce Sud / Sud est peu important. Le commerce Nord / Nord (entre pays de l'Union Européenne) est majoritaire.

Les flux de services et de capitaux.

Parmi les autres types de flux qui affectent la région, il y a :

- 1- Les flux de services : A la différence des échanges de marchandises, le solde des services est le plus souvent excédentaire dans les PSEM (il y a plus de capitaux qui rentrent que de capitaux qui sortent...). Cet excédent est dû essentiellement à l'impact du tourisme dans certains pays du Sud et de l'Est (cf. en particulier en Tunisie et au Maroc).
- 2- Les flux des revenus des travailleurs étrangers du Nord du bassin vers les PSEM (argent envoyé par les travailleurs immigrés dans leur pays d'origine). Cela représente 4 millions d'euros au Maghreb et 2,5 millions d'euros en Egypte. On estime qu'entre 40 et 60 % du salaire des travailleurs immigrés sont rapatriés dans le pays d'origine du travailleur. Ceci permet donc un développement des villes et des villages des PSEM : constructions immobilières – aménagements urbains (trottoirs, asphalte...).
- 3- Les flux d'investissements directs : Ils s'effectuent principalement des pays du Nord vers les PSEM. En effet, les FMN du Nord implantent des établissements dans les PSEM pour bénéficier d'une main d'œuvre bon marché (cf. dans le textile, l'habillement et l'électronique). Les pays du Nord investissent aussi beaucoup dans le tourisme (cf. Tunisie, Maroc et Turquie), ce qui permet aussi un certain développement de l'industrie locale.

C) Un rapprochement entre l'UE et les PSEM.

■ Le rapprochement est d'ores et déjà en voie de finalisation avec les pays de la façade septentrionale du bassin méditerranéen. Ce dernier s'est effectué avec l'intégration de 12 nouveaux pays dans l'UE depuis 2004 (dernier adhérent la Croatie en 2013). Puis, il devrait se poursuivre avec l'intégration des autres Etats balkaniques après 2015, et enfin se pose aussi le problème de l'adhésion de la Turquie (et du Maroc...). L'intégration de ces nouveaux pays devrait leur permettre un développement progressif, et plus rapide que si ils essayaient de se développer seuls... Mais, l'adhésion de ces Etats (Turquie en particulier) fait peur (peu démocratiques – pas toujours laïcs – niveau de vie faible – démographie importante...). De ce fait, l'intégration va se faire lentement... Par exemple, depuis les années 1990, l'UE a mis en place une union douanière avec la Turquie.

■ Le rapprochement est tout juste à ses débuts avec les pays du Sud de la façade (et avec quelques Etats de l'Est de la façade). Cela provient du fait que les Etats du Sud sont à un niveau de développement à peine supérieur à certains Etats d'Afrique Noire...

Pour accentuer ce rapprochement, en 1995, à la conférence de Barcelone, 27 chefs d'Etats (15 du Nord et 12 du Sud) ont décidé de mettre en place un partenariat euro-méditerranéen.

Ce **processus de Barcelone** poursuit trois objectifs principaux :

1- Créer une zone de paix et de stabilité reposant notamment sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie.

2- Former une région de prospérité, par l'instauration progressive du libre-échange (entre l'UE et ses partenaires d'une part et entre les partenaires eux-mêmes d'autre part).

3- Contribuer à une meilleure compréhension mutuelle des peuples de la zone euro-méditerranéenne.

Mais suite à cette conférence, peu de politiques ont réellement été mises en place. On assiste juste à la mise en place du programme MEDA (programme de coopération régionale ou bilatérale entre l'UE et les PSEM) :

→ MEDA I (1995 – 1999) prévoyait 5 milliards d'euros d'aide aux PSEM.

→ MEDA II (2000 – 2006) prévoyait 5,3 milliards d'euros d'aide aux PSEM.

Les fonds sont destinés à des aides techniques, des transferts de technologies, des programmes de reconstruction et de développement, des programmes de développement urbain, des programmes de financements universitaires...

■ En 2004, l'UE a signé des accords dans le cadre de la politique de voisinage avec quelques pays.

■ En 2008, le président français Nicolas Sarkozy a relancé cette politique de rapprochement entre l'Europe et les pays de la façade Sud de la Méditerranée. Il a lancé, avec tous les autres partenaires de la région l'Union Pour la Méditerranée (objectifs : créer une zone de paix et de stabilité – développer la coopération économique et financière - améliorer les niveaux d'éducation et d'intercompréhension culturelle entre les pays du bassin - protéger l'environnement.

■ François Hollande a tenté de ressusciter cette organisation au début de son quinquennat, en octobre 2012, le président plaide pour une relance du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée après les printemps arabes, en participant à un sommet euro-méditerranéen à Malte. Un an plus tard, en septembre 2013, il réunissait à Paris les 43 pays membres de l'UPM et tentait de réveiller l'organisation autour du rôle des femmes dans la société. Sans grand succès. Autre outil de coopération, le "groupe 5 + 5", qui réunit cinq pays du sud de l'Union européenne (France, Espagne, Italie, Portugal, Malte) et cinq pays nord-africains (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie). Ce groupe sert de cadre à des sommets informels entre exécutifs nationaux. La France plaide pour que cet "outil précieux" soit davantage utilisé. Mais les paroles seront-elles un jour suivies d'actes ?

Conclusion :

■ L'Union Européenne est un pôle et un acteur incontournable et incontournable de la mondialisation. Elle participe activement à la mondialisation grâce à l'intensité de ses échanges commerciaux et à son influence culturelle et politique.

■ Cette position de l'Union Européenne dans la mondialisation s'explique entre autre par le poids de ses façades maritimes (la Northern Range -2^{ème} façade maritime du monde- et façade méditerranéenne ; qui s'adapte en permanence aux nouvelles conditions de la mondialisation. Mais elle s'explique aussi par toutes les relations qu'elle entretient avec les autres pays du bassin Méditerranéen (bassin qui forme une importante interface Nord-Sud...).

- Maintenant, de nouveaux défis s'ouvrent pour l'Union Européenne à 28, qui doit apprendre à « parler d'une même voix » ne serait-ce que pour faire face aux dangers des crises d'une méditerranée orientale en plein bouleversement depuis 2011.

